

L'AVIATION ET LA SURVEILLANCE DES FORÊTS

On espère que les avions pourront être utilisés dans la prévention des feux de forêts.

Avec la cessation des hostilités outre-mer, l'utilisation des avions en temps de paix est devenue une question d'actualité, et qui reçoit beaucoup d'attention. La Commission de conservation publie l'article suivant, pour montrer comment les avions pourraient être mis au service de la protection des forêts:

Des expériences poursuivies dans le Wisconsin corroborent l'opinion exprimée par des aviateurs de retour du front, qu'il s'ouvre là un champ très vaste pour le développement de l'aviation.

Le service forestier de la Colombie-Britannique a acquis la conviction, au cours de l'an dernier, qu'un service aérien de surveillance des forêts, comme protection contre les incendies était chose pratique, et loua un hydroplane qui devait être mis en service sur la longue ligne côtière de cette province. Malheureusement, l'hydroplane fut brisé accidentellement avant d'avoir été mis à l'essai. Il est entendu que l'expérience sera reprise au cours de la saison de 1919.

Les associations coopératives de protection des forêts de la province de Québec, sous la direction de l'association du Saint-Maurice, sont aussi à prendre des mesures pour organiser un service de surveillance par hydroplane ou avion, des forêts exploitées par elles dans cette province.

On a aussi attiré sur la question, l'attention du service canadien d'aviation, qui est tout particulièrement bien placé pour faire des expériences de cette nature et pour démontrer dans quelle mesure et sous quelles conditions, l'avion peut servir avantageusement à la protection des forêts. C'est un sujet d'une telle importance nationale, que l'intervention d'agences fédérales y serait pleinement justifiée.

Il ne faut pas oublier cependant que le maintien d'un tel service entraînerait des dépenses considérables pour l'entretien des machines et le salaire du personnel; que la surveillance par des gardes à pied, devrait être continuée quand même, surtout dans les régions colonisées; et que la seule découverte d'un incendie, si prompt soit-elle, perd beaucoup de sa valeur à moins que des moyens appropriés soient pris pour conduire immédiatement une équipe d'hommes sur la scène de l'incendie. Ceci entraîne la nécessité d'améliorer les moyens de communication et de transport, en même temps qu'on améliore le service de surveillance. Il est à supposer que cela prendra un peu de temps, avant que des équipes de pompiers puissent être transportées en avions. En attendant, la construction de routes, de sentiers et de portages et l'achat de bateaux à essence, de camions automobiles, de pompes portatives, etc., s'imposent. Les communications devront être également améliorées, au moyen soit de la télégraphie ou du téléphone sans fil. Les améliorations réalisées au front dans ces divers systèmes seront sans doute trouvées très utiles dans le cas qui nous occupe.

Durant la guerre, l'avion a rendu des services incalculables dans la préparation de cartes par photographie. De même pourra-t-il rendre des services insoupçonnés dans le dressage de cartes des vastes régions, relativement inexploitées, de nos forêts du nord. De cette façon, il sera facile de se faire une idée plus exacte de nos réserves forestières, qu'il serait possible autrement, d'ici un grand nombre d'années. Le travail aérien devrait naturellement être complété par une étude détaillée faite sur le sol même, pour déterminer la composition spécifique et la richesse moyenne des diverses forêts. Ce travail pourrait être poursuivi en complément du travail de surveillance fait par les avions, ou d'une façon tout à fait indépendante, comme il sera jugé préférable dans chaque cas.

L'EFFORT DU CANADA POUR LA GRANDE GUERRE.

[Suite de la page 9.]

inquiéter des petites choses; nous avons été assez occupés par les grandes. Nous sommes remontés aux éléments mêmes de la vie. Ces garçons s'en reviennent chez eux et ils vont vous trouver changés, tout comme ils ont eux-mêmes changé, avec de nouveaux aperçus de la vie, des désirs nouveaux; et votre problème et leur problème, notre problème, sera à l'avenir de ne pas laisser perdre ces vertus nouvelles et simples, mais de transformer en vertus civiques ces qualités héroïques dont les soldats ont donné tant de preuves alors qu'ils se battaient au front.

Ainsi donc quelque jour—avant bien longtemps—un jour, l'histoire de cette guerre sera écrite. Non pas l'histoire des batailles; celle-ci sera sans doute écrite par tout le monde, et il y aura toutes sortes de croyances et d'opinions à ce sujet—de vives controverses pour décider si le contingent A a monté ou descendu la côte à telle ou telle heure, et ainsi de suite; mais, un jour, l'histoire de cette guerre sera écrite, au point de vue de son effet sur la civilisation, la conséquence pour l'humanité de la lutte que nous avons faite et de la victoire que nous avons remportée. Cette histoire ne pourra pas être faite sans parler des hommes en France. Elle fera l'image de la bonhomie et de la bonne humeur infinies des soldats des armées alliées, les vôtres et les nôtres. Vos soldats, comme les nôtres, étaient connus en France comme les hommes au visage riant. Ils ont été braves et forts et de bonne humeur, et ils savaient ce qu'ils allaient faire. Ils savaient pourquoi ils étaient là et ils n'ont jamais bronché. Et l'on discutera le miracle qui a permis que ces jeunes gens fussent inspirés, sans le savoir, par la morale d'une grande cause, au point d'être les soldats qu'ils ont été.

PROPAGATION DE L'ÉGALITÉ.

Puis l'histoire étudiera l'état de l'univers et il trouvera l'humanité dans une condition plus heureuse. De plus grandes libertés se seront développées, une propagation plus universelle de l'égalité de l'opportunité, une accentuation plus forte du droit de tout enfant venant au monde à l'éducation et à la chance de développer au maximum les talents que Dieu lui a donnés, quels qu'ils soient, et il y aura une entente plus douce entre les nations; encore de la compétition; encore l'effort pour le commerce; oui, tant parmi les nations que chez les individus; mais moins de disposition chez le genre humain à considérer grandes les choses qui sont simplement grosses; une demande plus pressante à l'effet que nos activités, personnelles, nationales et internationales, aient une qualité morale; moins de malheur dans le monde; et aux nations libres et autonomes viendront s'ajouter d'autres peuples sans nombre, rachetés de l'esclavage intellectuel et politique, de la souffrance et de la dégradation, comme conséquence de cette grande expérience. Et quand l'historien sera rendu à la fin du chapitre et qu'il aura enregistré le progrès immense du genre humain durant les vingt années que couvre son étude, il écrira—et ce sera la consolation de notre esprit—que, tout cruel qu'ait été le sacrifice et quelque enragée que la lutte ait paru être, quand elle nous a été imposée, quelque grandes qu'aient été la dévastation et les pertes et cruelles les souffrances personnelles, le prix en a eu ses compensations dans la destinée supérieure tracée à la race humaine.

Exportations de beurre du Canada.

D'après les données fournies par le ministère du Commerce, qui ont servi de base au tableau sommaire du commerce canadien au cours des trois dernières années préparé par le Bureau fédéral des statistiques, le Canada a exporté en 1916, 7,713,265 livres de beurre évalué à \$2,377,740; en 1917, il en a exporté 4,008,186 livres évaluées à \$1,572,438; et en 1918, 9,731,500 livres évaluées à \$4,274,606.

A tout événement, il semble bien qu'un champ nouveau d'activité s'ouvre à l'aviation, dans le service forestier. —C. L.

LE LICENCIEMENT DES TROUPES CANADIENNES D'OUTRE-MER.

[Suite de la page 1.]

frais de voyage au Canada depuis le 11 novembre se verront rembourser cette somme.

Le document officiel se lit comme suit:

“Appréciant profondément le dévouement, l'héroïsme et la bonne humeur avec lesquels les membres de tous rangs du Corps expéditionnaire canadien ont rempli leur devoir pendant la durée de leur service outre-mer le gouvernement du Canada met tout en œuvre pour hâter la démobilisation de ce Corps et le retour des officiers et des soldats, avec leurs dépendants, à leurs foyers canadiens.

“La période d'attente qui précède le licenciement, est reconnue comme une période ennuyeuse et les hommes de tous rangs sont invités à établir pour eux-mêmes durant cette période, un nouveau record de discipline et de joyeuse soumission au devoir, égal à celui qui déjà, autant que leur valeur sur le champ de bataille, a mérité le plus grand respect à nos troupes.

“Il faut bien comprendre que la rapidité de la démobilisation dépend en grande partie des facilités de transport en France, et on espère que les efforts et même les sacrifices faits par les autorités françaises et anglaises pour favoriser la rapide démobilisation des troupes canadiennes, seront appréciés. Déjà le retour de nos troupes a pu être accéléré, et le rapatriement des soldats et de leurs dépendants se fera encore plus rapidement dès que le retour du printemps aura rendu la navigation possible sur le Saint-Laurent.

“Bon nombre d'officiers et de soldats ont des parents en Angleterre qu'ils aimeront sans doute à voir avant de revenir au Canada. Des dispositions seront prises pour que ces entrevues puissent avoir lieu à l'endroit désiré.

“Comme témoignage de gratitude du peuple canadien aux hommes qui ont si longtemps et si vaillamment remplis leur devoir outre-mer, le gouvernement a décidé d'abolir le vieux système d'indemnité de licenciement, et de le remplacer par des allocations pour service de guerre, plus en harmonie avec les services rendus. Le nouveau système reconnaît la durée du service outre-mer, ce qui n'était pas fait par l'ancien. Pour les fins de paiement de ces allocations “tous les autres rangs”, sauf les sous-officiers de première classe, sont placés sur un même pied quant au chiffre de l'allocation.”

Le rapport donne ensuite le détail des allocations, montrant que les hommes de trois ans ou plus de service, avec dépendants qui reçoivent une indemnité de séparation, recevront \$600 en tout; ceux de deux ans ou plus, \$500; ceux d'un an ou plus \$400, et ceux de moins d'un an \$300. Les soldats n'ayant pas de dépendants qui reçoivent une indemnité de séparation, auront droit aux allocations ci-dessous:

Pour 3 ans de service ou plus...	\$420
Pour 2 ans de service ou plus...	350
Pour 1 an de service ou plus...	280
Pour moins d'un an de service...	210

“Les officiers et sous-officiers de première classe recevront proportionnellement les mêmes allocations que les hommes des autres rangs, la proportion étant établie d'après le montant de leur solde.

“Ceux qui ont fait du service sur l'un des théâtres de la guerre et qui ont été licenciés avant le 11 novembre dernier, recevront des allocations de guerre d'après la même échelle établie par le nouveau plan ci-dessus exposé.

“Le gouvernement a, de plus, fait les arrangements nécessaires pour le transport gratuit au Canada, des dépendants des soldats qui seront démobilisés dans ce pays. Cette disposition est rétroactive au 11 novembre 1918, et les dépendants qui, depuis cette date, ont payé leur dépense de voyage au Canada, seront remboursés”.

LE MAIRE DE QUÉBEC RECOMMANDE LES TIMBRES D'ÉPARGNE

Un moyen des plus pratiques d'enseigner l'économie aux Canadiens.

M. H. E. Lavigne, M.P., maire de la cité de Québec, est un citoyen distingué dont l'opinion est respectée non seulement dans la province de Québec, mais par tout le Canada en général. Comme homme d'affaires, son appréciation de la valeur des timbres d'épargne de guerre a un cachet tout spécial. Dans une déclaration récente, il endosse cordialement le projet dans les termes suivants:

Le timbre d'épargne canadien qui vient d'être émis par le ministère des Finances, et qui est offert au public par la Commission Nationale des Économies de Guerre, est une innovation fort louable, qui devrait être très en faveur auprès de ceux qui cherchent une occasion profitable de placer leurs économies.

Il ne saurait y avoir de moyen plus pratique d'enseigner l'économie à notre population et d'accentuer le succès des emprunts canadiens durant la guerre. Des résultats merveilleux ont déjà été obtenus grâce à la campagne d'éducation poursuivie au sein de notre population. Par son prix modique et la grande facilité avec laquelle on peut l'acquérir par versements, le timbre d'épargne est destiné surtout à la petite épargne et à la jeunesse. C'est à la jeune génération qu'il inculquera avant tout le goût et la pratique de l'épargne et du prêt à l'État, qui ont fait la richesse de la France et qui seront les meilleurs gages de la prospérité future de notre pays. Et au point de vue de l'acquéreur même, le timbre d'épargne offre un placement de tout repos, avantageux et rémunérateur.

Je n'hésite pas à recommander fortement à tous mes concitoyens de profiter de l'offre avantageuse qui leur est faite et d'acheter en aussi grand nombre que possible les timbres d'épargne canadiens. Ce sera à la fois faire preuve de patriotisme et de bon jugement, car tout en contribuant à maintenir le crédit de notre pays et sa stabilité économique, l'acquéreur s'assurera par un placement sûr un rendement profitable pour quelques années à venir. Je souhaite à ce mouvement tout le succès qu'il mérite.